



A monsieur le Chef de l'Organisme de Contrôle de Clermont-Ferrand

Aulnat le 10/09/2018

Monsieur,

Deux communiqués intersyndicaux, en novembre 2016 et novembre 2017, ainsi que la motion de l'assemblée générale des personnels du 4 juin 2018, ont clairement exprimé nos objections à de nouvelles extensions d'espace à la suite de la reprise de l'approche de Rodez, y compris le Siv Sud Parisien.

Cependant, la date du 29 avril est, à notre connaissance, toujours envisagée pour sa mise en œuvre opérationnelle.

Or, nous n'avons pas été informés d'évolutions concernant les prérequis que nous avons exprimés.

Par ailleurs, nous devons faire face à de nombreux problèmes techniques (Bugs Sigma, qualité des liaisons radio, attribution de codes transpondeur similaires par des organismes adjacents, desserte plans de vol, etc.).

Quant aux moyens humains, outre l'absence de prise en considération de nos demandes, leur situation, actuelle ou à court terme, justifie à elle seule l'abandon de cette échéance irréaliste, qui de surcroît fait peser une pression néfaste et contre-productive sur les personnels en charge du dossier. A cet égard, le report de l'arrivée des quatre AVE de la dernière CAP au-delà de la date du 29 avril, en raison de la charge de formation liée à la reprise, est en totale contradiction avec la recherche d'un effectif qualifié nécessaire à l'opération.

Par conséquent, en l'absence de satisfaction des demandes précédemment exprimées, nous avons le regret de vous informer que les personnels de l'organisme de Clermont-Ferrand, soutenus par leurs organisations syndicales, s'opposeront à la reprise du Siv Sud Parisien le 29 avril 2019.

Recevez, monsieur le chef d'Organisme, l'expression de nos sentiments distingués.

Les secrétaires des sections de l'organisme de contrôle de Clermont-Ferrand

Tijani BOUALEM pour l'Unsa-IESSA

Pascal BAGUET pour le SNCTA

Fabrice PEYRAUD pour l'Unsa-ICNA

Céline TOBIE pour l'Usac-CGT

Copies (voie directe) :

- Monsieur le Directeur des Services de la Navigation Aérienne
- Monsieur le Directeur des Opérations
- Monsieur le Chef du Service de la Navigation Aérienne Centre-Est
- Bureaux nationaux des organisations syndicales représentées